Révision de la Loi fédérale sur les épizooties

Un «non» peut écarter le danger



170_Bildlegende ■ Hans Muster

Le 25 novembre, nous voterons sur la Loi fédérale antidémocratique sur les épizooties. Cela tient presque du miracle que le référendum contre la révision ait pu voir le jour. Le peuple va-t-il ratifier ce miracle par un Non?

■ **Silvio Baumgartner**

Le combat semblait bel et bien perdu d'avance pour les petits groupes de pression qui avaient lancé le référendum contre la révision de la Loi fédérale sur les épizooties (LFE). Après le lancement, à la mi-mars 2012, la collecte de signatures avait démarré très lentement. Le 13 juin, trois semaines avant la fin du délai référendaire, seules 10 200 des 50 000 signatures nécessaires avaient été rassemblées. C'est alors qu'un changement de stratégie réussit à changer la donne de manière sensationnelle. Ce fut un des succès référendaires les plus spectaculaires des dernières années, après un sprint final époustouflant pour réussir à gagner des signatures.
Le 5 juillet, le compte y était. «C'est à la toute dernière minute que nous avons pu déposer le référendum à Berne avec 51 216 signatures», jubile Roger Burkhardt du comité référendaire «Loi sur les épizooties Non!». Cet informaticien en économie et conseiller communal sans étiquette a été un des architectes et promoteurs de ce changement de stratégie. Ce résultat sensationnel s'est produit sans l'aide des grands partis et sans l'appui de grandes organisations. Loin du tapage médiatique et sans le support des médias, à quelques jours du délai référendaire, des dizaines de milliers de Suisses ont été informés des risques de la nouvelle LFE (Loi fédérale sur les épizooties) révisée.

Contre Goliath

De nombreux petits Davids (en l'occurrence de simples citoyens, amis des animaux et défenseurs de la liberté) ont ainsi réussi à marquer un point contre Goliath. Maintenant au moins, le peuple aura le dernier mot sur cet affligeant projet de loi antidémocratique - lors de la votation du 25 novembre.
Quels en sont les véritables enjeux? La législation suisse sur les épizooties préconise la prévention d'épidémies potentielles et lutte contre des épizooties existantes. Elle en définit le mode opératoire. Roger Burkhardt du comité référendaire : «Au premier abord, cela paraît tout à fait raisonnable.» Mais le diable se cache dans les détails. Pendant des semaines, en collaboration avec une experte en soins animaliers et un agriculteur spécialisé en santé animale, Burkhardt a minutieusement passé en revue le texte de la révision de la LFE - et a découvert le pot aux roses.
«À première lecture, les modifications de fond sont très discrètes. Mais en étudiant le texte en profondeur, notamment certains passages modifiés en catimini, on s'aperçoit à quel point la responsabilité, la liberté de décision, la compétence et l'expérience du propriétaire des animaux vont être tronquées.» Certes, la LFE préconisait déjà l'obligation de vacciner. «Or les moyens pour décréter et mettre en œuvre des mesures obligatoires ont été massivement étendus», avertit Burkhardt. «À cause de la concentration antidémocratique du pouvoir à Berne et au niveau des organisations internationales, toute personne qui, pour des raisons légitimes ne souhaiterait pas vacciner ses

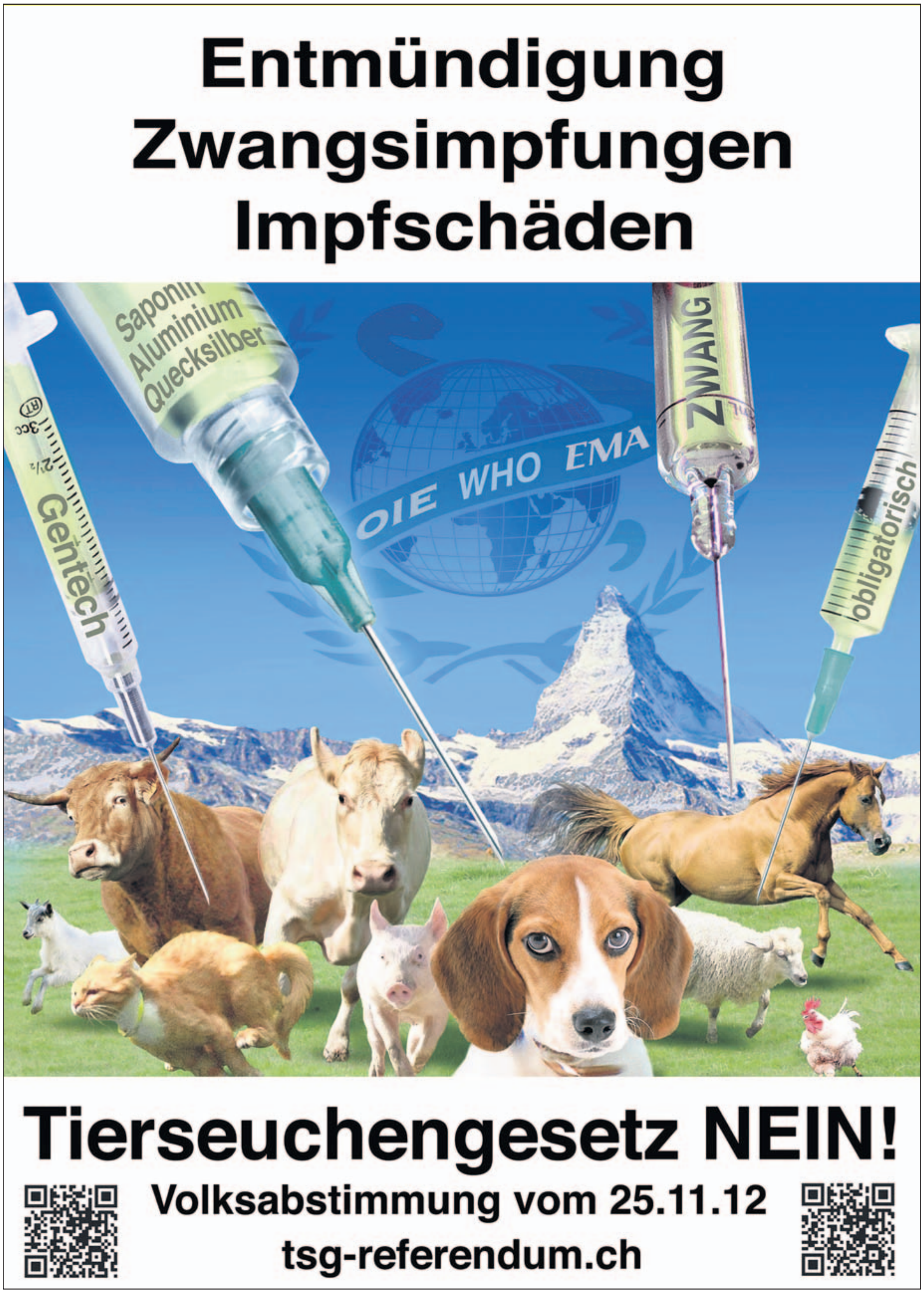
Suite à la page 21

Vaccination génère épidémie

La vaccination contre la fièvre aphteuse bien connue des agriculteurs, est interdite dans la plupart des pays, car des études scientifiques (Strohmaier & Straub) ont démontré que ce sont justement ces vaccins qui ont le plus souvent été la cause du début d'une épizootie de fièvre aphteuse. Les animaux vaccinés répandent l'épidémie! En comparant différents pays, on constate clairement que ceux qui ne lancent pas de campagne de vaccination sont plus longtemps exempts de maladie.
(Source: tsg-referendum.ch) (sb)

animaux, se verrait sanctionnée massivement, voire privée de sa base existentielle de revenu.»

La fin du bio
Question: qu'est-ce qui est plus intéressant pour l'industrie pharmaceutique? Des élevages naturels et respectueux des besoins spécifiques des espèces, ou un élevage de masse contraire à la nature des bêtes et prédisposant aux épidémies? De quoi ont besoin les multinationales pharmaceutiques pour vendre leurs produits? D'animaux sains ou malades ? - de préférence dans des proportions épizootiques? «Pourquoi le lobby pharmaceutique ne publie-t-il pas des directives simples concernant la santé des animaux? Pourquoi la LFE révisée passe-t-elle complètement sous silence la possibilité d'utiliser et de promouvoir la médecine complémentaire?», demande Roger Burkhardt. «Peut-être parce que les multinationales ne gagnent pratiquement rien quand il s'agit de produits et de méthodes curatives naturelles?»
Notre politicien de proximité craint encore autre chose: la LFE révisée pourrait signifier la mort de tous les produits bio et Demeter. «Dès que l'on généralisera la vaccination des animaux, avec sa kyrielle de produits nocifs comme les organismes génétiquement modifiés, les métaux lourds, les nanoparticules ainsi que d'autres substances problématiques, on en trouvera forcément des reliquats dans les œufs, la viande et les produits laitiers. Ce serait la fin annoncée du bio.» Des conséquences génétiques et dégénératives pour la totalité du cheptel suisse sont également dans le domaine du possible.



170_Bildlegende Hans Muster

Antidémocratique
Dans sa forme actuelle, la LFE révisée ne peut qu'écœurer tous les éleveurs et vétérinaires. «On pourra alors nous contraindre à participer à l'application de ces mesures coercitives questionnables (dans l'intérêt par exemple des groupes industriels) à l'aide de contraventions non limitées, de sanctions sans peine plafond ainsi que d'autres condamnations allant jusqu'à l'emprisonnement», prévient Burkhardt en citant les articles correspondants. Et: «Des formulations vagues limitent notre potentiel

de recours.» En outre, de plus en plus de charges sont placées sur les épaules du contribuable et de l'éleveur. Par le biais de programmes de prévention et de contrôle (art. 57.b) controversés et onéreux, et de banques de vaccins (art. 42.g), une énorme avalanche logistique et financière menace de nous tomber dessus.
On se souviendra en grinçant des dents de l'hystérie générée par la grippe porcine, avec la destruction des vaccins stockés dès que leur date de péremption était atteinte. En 2009, l'OMS avec ses conseillers subventionnés en partie par les producteurs de vaccins, déclenchait tout à fait inutilement le niveau d'alerte pandémique le plus élevé. Dans le monde entier, les autorités ont dépensé des milliards de la poche du contribuable pour l'achat de vaccins, qui en grande partie ont dû être détruits par la suite.

Les grands groupes en profitent

De nombreux agriculteurs suisses se souviennent douloureusement d'une autre vague d'hystérie à la même époque: la lutte contre la maladie de la langue bleue décrétée par les autorités fédérales. Conformément à une étude allemande sur la maladie de la langue bleue, seuls 1,96% des bovins montraient des symptômes de cette maladie. Le taux de mortalité ne concernait que deux animaux sur 1000. «Malgré tout, l'OVF (l'Office vétérinaire fédéral) décréta la vaccination forcée de tout le cheptel bovin», rappelle Roger Burkhardt. «Même les vaches en fin de gestation ne furent pas épargnées. Ces mesures disproportionnées ont surtout enrichi les producteurs de vaccins.»

!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

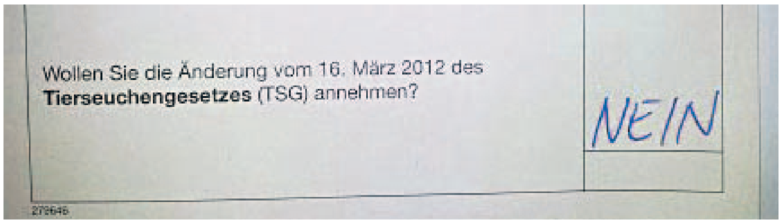
Détail curieux

Au préalable, le Conseil fédéral avait par décret retiré discrètement l'article 32.b de la LFE, sous couvert de l'état d'urgence. Cet article aurait garanti des indemnités financières aux agriculteurs, dans le cas de dommages sanitaires à la suite de ces mesures. Une astuce juridique - car sans l'existence d'une base légale préconisant des indemnités, il ne peut pas y avoir officiellement de dommages causés. Burkhardt: «Les agriculteurs, les vétérinaires et la presse ont été mis sous pression par une vaste campagne de déstabilisation, afin de passer sous silence les dommages généralisés causés par la vaccination. Les éleveurs, impuissants, n'ont pu qu'assister au spectacle de leurs animaux en bonne santé tomber malades et mourir à cause de ces substances toxiques. Les dommages pour la santé des animaux ont été couverts, niés et jamais correctement documentés par l'administration.»

!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

Zurich, un exemple positif

Il est donc tout à fait logique que la révision de la LFE bute sur la résistance des agriculteurs et des éleveurs. Ils s'insurgent contre la concentration de pouvoirs antidémocratique des autorités nationales et internationales, et de l'abus de pouvoir inhérent. «Le risque qu'il y ait plus de vaccinations contraintes et d'administration obligatoire de médicaments est plus élevé» - Roger Burkhardt en est persuadé. Sans relâche, il travaille d'arrache-pied avec ses acolytes; la prochaine étape: gagner la votation. Il préfère définir son travail de manière positive: «En disant Non à la révision de la LFE, le peuple s'est déclaré en faveur



170_Bildlegende ■ Hans Muster

de la liberté de décision, de la transparence, du fédéralisme, de la médecine complémentaire et d'une baisse des charges.»
Dans le canton de Zurich, un travail politique ciblé a déjà entraîné une révision positive de la LFE cantonale. Une commission d'experts indépendante, constituée d'agriculteurs, de vétérinaires et de représentants de la protection des animaux, supervise maintenant la mise en œuvre de la LFE par le service vétérinaire cantonal. En outre, le canton indemnise maintenant les dommages à long terme causés par les vaccinations. «Cela nous permet d'en tirer de précieuses expériences pratiques, elles auront des répercussions positives au niveau national, et tout le monde pourra en profiter», souligne Roger Burkhardt.

Préserver notre liberté

Adversaire farouche du référendum, il nous donne une série d'arguments pour expliquer pourquoi il est si important que le peuple vote «non» le 25 novembre, contre la LFE révisée. «Nous, les Suisses et les Suissesses, nous sommes encore les derniers vrais souverains. Nous vivons encore dans l'un des Etats les plus libres du monde. Mais pour combien de temps encore?» Dans tous les domaines de notre vie, on essaye de plus en plus de nous dire ce que nous avons à faire, en nous imposant toujours plus de nouvelles contraintes. Ces nouvelles obligations entraînent, dans tous les secteurs, des coûts induits de plus en plus élevés. La majorité de la population s'appauvrit au profit d'une petite minorité, elle devient dépendante des grands groupes industriels. «Le prix de la liberté et de la prospérité sont la vigilance et la responsabilité individuelle. En disant Non le 25 novembre, nous faisons en sorte de rester des citoyens souverains, et non des sujets téléguidés, dans le domaine de l'élevage et de la santé animale.» ■

Plus d'infos: tsg-referendum.ch

Un dépliant à faire soi-même

Pour soutenir le référendum du 25 novembre contre la LFE révisée, chaque voix compte, le soutien de tous est crucial. Il faut que nous provoquions une avalanche de soutiens. Voici un bref «mode d'emploi» pour diffuser un dépliant informatif:

Sur le site tsg-referendum.ch/flyers vous pouvez télécharger le dépliant: imprimez la première page sur une feuille A4, et la deuxième sur le verso de la même feuille. Il suffit de la plier, et votre dépliant est prêt. Vous pouvez en faire et en distribuer autant que vous voulez. Ensuite, envoyez l'adresse du site (tsg-referendum.ch/flyers) par courriel et par le biais des réseaux sociaux à tous vos amis et connaissances, en les enjoignant de faire de même. (sb)